

## Les caractéristiques

Aviva RP Sécurité Retraite est un support en euros dont les actifs sont sélectionnés pour assurer la sécurité et la rentabilité à long terme de l'épargne. Ce support offre à l'épargnant une garantie<sup>(1)</sup> sur les sommes nettes investies.

**Année de création :** 2019

**Encours du support :** 333 M€

<sup>(1)</sup> Hors prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur.

## Les performances

**Taux de rendement net servi sur le support<sup>(3)</sup>**

	au 31/12/2020	au 31/12/2021
Aviva RP Sécurité Retraite	1,25%	1,15%

<sup>(3)</sup> Taux nets des frais de gestion annuels maximums de 1 % prévus sur le support Aviva RP Sécurité Retraite pour le contrat Afer Retraite Individuelle, bruts des prélèvements sociaux et fiscaux dus selon la législation en vigueur.

**Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.**

## Conjoncture et politique d'investissement

### Analyse macroéconomique de l'année 2021

2021 restera comme l'année d'une reprise inédite qui a permis aux actions de réaliser une très belle performance des deux côtés de l'Atlantique. Avec le soutien massif et sans précédent des Etats et des Banques centrales pour limiter l'impact de la crise sanitaire de Covid-19 et sa série de restrictions, le pire en termes économique a été évité, permettant de préserver autant que possible les équilibres financiers des ménages et des entreprises. La réouverture des économies s'est traduite par un fort rebond de l'activité accompagné d'un niveau de demande « en attente » inédit que l'offre n'a pu satisfaire, en raison des retards de livraisons, des fermetures des entreprises, des pénuries de stocks et de main d'œuvre. Ce déséquilibre a contribué à créer les conditions parfaites pour déclencher une poussée inflationniste mondiale, qui a pesé sur les performances des marchés obligataires. Les Banques centrales, qui ont initialement qualifié cette inflation de transitoire, ont commencé en fin d'année à normaliser leurs politiques monétaires (réduction des achats d'actifs, notamment aux Etats-Unis).

Entre le vigoureux rebond des actions et la consolidation des marchés obligataires des Etats, le marché du crédit a offert un profil contrasté avec une performance négative des obligations d'entreprises les mieux notées, qui a souffert de

la hausse des taux et le marché des obligations d'entreprises « Haut Rendement » qui a mieux résisté bénéficiant de taux de défaut toujours très bas.

Les investissements sur les marchés immobiliers européens ont repris en 2021 après une baisse liée aux confinements de 2020. Le marché de l'investissement immobilier a été porté notamment par la reprise économique en cours en Europe et reste marqué par les grandes tendances que nous avons vues se développer depuis l'apparition de la Covid-19, en particulier la hausse du télétravail et l'essor toujours plus important du e-commerce. Ainsi, les actifs de logistique ont été particulièrement recherchés, de même que les bureaux de qualité bien positionnés, tandis que le commerce souffre de taux de vacance historiquement élevés. Enfin, l'analyse ESG (Environnemental Social Gouvernance) continue à se généraliser globalement chez les investisseurs et se reflète d'autant plus dans la valorisation des meilleurs actifs, plus recherchés et rares.

*\* Les obligations spéculatives à « Haut rendement », ont une note de crédit (de BB+ à D selon Standard & Poor's et Fitch) plus faible que les obligations des entreprises les mieux notées (notées de AAA à BBB- selon Standard & Poor's et Fitch) en raison de la santé financière plus fragile de leurs émetteurs selon les analyses des agences de notation. Elles sont donc considérées comme plus risquées par les agences de notation et offrent en contrepartie des rendements plus élevés.*

Ce document est exclusivement conçu à des fins d'information. Il ne constitue ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. Ses analyses et ses conclusions sont l'expression d'une opinion formée à partir des informations disponibles à une date donnée. Ainsi, compte tenu du caractère subjectif et indicatif de ces analyses, l'évolution effective des variables économiques et des valorisations des marchés financiers pourrait s'écarter significativement des indications communiquées dans ce document. La responsabilité d'Aviva Retraite Professionnelle ne saurait être engagée du fait des informations contenues dans ce document et notamment par une prise de décision de quelque nature que ce soit sur la base de ces informations.

Document non contractuel à caractère publicitaire, achevé de rédiger le 15 juin 2022.

**Afer :** Association Française d'Epargne et de Retraite – association régie par la loi du 1er juillet 1901 – 36 rue de Châteaudun – 75009 Paris.

**GIE Afer :** Groupement d'Intérêt Economique régi par les articles L.251-1 à L.251-23 du Code de commerce – 325 590 925 RCS Paris constitué entre l'Association Afer et les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Epargne Retraite et le Fonds de Retraite Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle – 36 rue de Châteaudun – 75441 Paris Cedex 09.

**Abeille Retraite Professionnelle :** Société Anonyme au capital de 305 821 820 euros - Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire régi par le Code des assurances-

Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 833 105 067 RCS Nanterre